

ASSOCIATION FRANCAISE DU DROIT MARITIME

Fondée en 1897

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 5 janvier 2006

L'AFDM s'est réunie en Assemblée Générale le jeudi 5 janvier 2006 à 17 heures au siège de l'association, 47, rue de Monceau - Paris 8^{ème}.

Etaient présents : AISENSTEIN L. / ARRADON F. / ATALLAH A. / BERNARD C. / BERRURIER M. / BOISSON Ph. / BONASSIES P. / BOUKHATMI F. / CACHARD O. / CLEMENT R. / CLEMENT-LAUNOY V. / CONTI X. / CORBIER I. / DELEBECQUE Ph. / DUMORTIER S. / FABIANI J. / FERRER M. / FLEPP M. / FRANCK N. / GAUTIER G. / GOUT M. / GRELLET L. / GRIGNON-DUMOULIN S. / GRONDIN J.-Y. / GUILLEMINAULT B. / HA NGOC J. / JAMBU-MERLIN O. / JANBON L. / KOBAYASHI N. / LAPPARENT C. de / LATRON P. / LE BORGNE F. / LE COZ F.-X. / LE PRADO D. / LE VAILLANT J. / LEVY J.-F. / LUSSEAU P. / MAÎTRE D. / MARCHAND G. / MARGUET B. / MESNIL P. / MICHALEK P. / MIRIBEL S. / MONIN P. / NAJJAR H. / NDENDE M. / NEUMEISTER M. / ODIER F. / PAGEARD G. / PAULIN Ch. / PETEL Th. / POTOCKI A. / RAISON O. / RAYMOND P. / RAYNAUD M.N. / REMBAUVILLE-NICOLLE P. / REMOND-GOUILLOUD M. / ROHART J.-S. / ROURE I. / SCHEUBER M. / SCHWEITZER S. / SIMON P. / SOISSON N. / TEISSERENC E. / THOMAS J.-Y. / TILCHE M. / TINAYRE A. / VAUGHAN-JAMES P. / VIALARD A.

Etaient excusés : BINDEL S. / BLANC F. / BRIOIS Th. / CORADIN L.P. / DENEFFLE F. / DUMONT-FOUYA L. / GROGUHE J.-D. / KERFRIDEN Th. / LE BERRE F. / LE PRADO D. / MAGNIER C. / MORINIERE J.-M. / PARENTHOU R. / QUESNEL D. / REMERY J.P. / THOMAS-CIORA G. / TROUDE Y. / VAN CAUWENBERGHE P. / VIGNY F. / VITRAC Ph. / WINTER J. de

1. Le Président Antoine Vialard ouvre la séance en informant l'assemblée du décès de Françoise Collet et en rappelant son rôle au sein de l'association. Une minute de silence est observée. Le président demande ensuite l'approbation du procès-verbal de la séance précédente. Ne recevant aucune objection/ le procès-verbal est adopté à l'unanimité des présents. Après quoi, il rappelle que les statuts de l'AFDM seront remis à jour prochainement.
2. Le secrétaire général présente les candidatures de :
 - M^e Thierry Wickers, avocat à Bordeaux et président de la conférence des bâtonniers, parrainé par M^{rs} A. Vialard et Gilles Gautier ;
 - M^e Michel Ferrer [Richards Butler], parrainé par M^{rs} Ph. Delebecque et Patrice Rembauville-Nicolle.

Ces candidatures sont acceptées.

3. Le Président rappelle aux membres qu'ils ont jusqu'au 31 janvier pour envoyer leurs observations sur le texte des conventions internationales en langue française et indique plusieurs actions à venir de l'AFDM (par exemple une ordonnance 2007 récapitulant les règles du droit maritime positif français comme cela avait été fait il y a une vingtaine d'années, édition d'un nouvel annuaire, etc...).
4. M^e Luc Grellet fait un exposé sur la procédure de limitation qu'il conclut en suggérant un certain nombre de solutions possibles qui pourraient être apportées aux défauts du système français (un article sera publié prochainement au DMF donnant le texte de cette conférence).
5. Cet exposé est suivi de la traditionnelle série des questions/réponses.
6. M^{es} Rembauville-Nicolle et Michalek interviennent pour faire le point de la situation en matière de titre de transport par voie électronique, en particulier sur les règles de la CNUDCI.
7. Ces exposés sont suivis de la traditionnelle série des questions/réponses.
8. La séance est levée vers 19 h 00 et suivie d'un cocktail pour inaugurer la nouvelle année.